

Investissez dans votre industrie agroalimentaire

Sécurisez vos investissements grâce à l'obtention d'un dossier de subvention solide.

Un accompagnement de proximité par un professionnel qui connaît les exigences des dispositifs d'aide, les engagements du bénéficiaire et les points de vigilance à sécuriser avant, pendant et après le dépôt



1

Cadrer le projet

Analyser l'investissement, le calendrier, les dépenses et le dispositif régional pertinent avant tout engagement.

2

Monter le dossier

Structurer les éléments administratifs, techniques et financiers pour présenter un dossier complet, cohérent et défendable.

3

Sécuriser le suivi

Anticiper les engagements liés à l'aide, gérer les échanges avec la Région ou les organismes instructeurs, puis suivre les obligations jusqu'à la demande de paiement et la clôture du dossier.

Sécuriser l'aide, c'est aussi sécuriser vos engagements

Une subvention ne s'arrête pas à l'accord de financement. Le bénéficiaire doit respecter un ensemble d'engagements, de délais et de règles de justification.

✓ Ne pas démarrer les investissements avant l'autorisation prévue

✓ Respecter le projet, les dépenses et le calendrier retenus

✓ Conserver les pièces justificatives et preuves de réalisation

✓ Anticiper les modifications et les échanges avec l'instructeur

✓ Préparer une demande de paiement complète et cohérente

✓ Limiter les risques de correction, de rejet ou de reversement

“

Je vous aide à passer de l'idée d'investissement à un dossier exploitable par l'instructeur, puis à sécuriser les étapes de suivi jusqu'au versement de l'aide.

L'objectif : gagner du temps, réduire les oublis et garder la maîtrise de votre projet. ”

Antoine RAVEROT
Consultant - Chargé d'Affaires



Un périmètre régional ciblé

Auvergne-Rhône-Alpes · Provence-Alpes-Côte d'Azur · Corse
Bourgogne-Franche-Comté · Nouvelle-Aquitaine · Occitanie
Les taux, plafonds, dépenses éligibles et calendriers dépendent de l'appel à projets en vigueur dans chaque région. Une vérification est réalisée avant le lancement du montage.



Filières accompagnées

Viandes et charcuteries - Produits laitiers et fromages
Huiles et produits végétaux - Produits de la mer
Confiseries, fruits et préparations - Traiteurs et ateliers de transformation

Des résultats construits depuis 2017

Des résultats obtenus sur des projets agroalimentaires de toutes tailles.

123 dossiers validés
depuis 2017

100 % de validation des
dossiers accompagnés

24 M€ de subventions obtenues
pour les clients

Exemples de résultats obtenus

Salaisons

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	1 441	obtenu
5 110 K€	1 392 K€		2 833 K€

Taux de soutien global : 55 %

Charcuterie

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	925	obtenu
3 000 K€	675 K€		1 600 K€

Taux de soutien global : 53%

Transformation fruits et légumes

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	561	obtenu
2 393 K€	757 K€		1 318 K€

Taux de soutien global : 55%

Transformation fruits et légumes

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	133	obtenu
3 031 K€	1 002 K€		1 135 K€

Taux de soutien global : 37 %

Transformation fruits

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	-	obtenu
1 500 K€	600 K€		600 K€

Taux de soutien global : 40 %

Fromage

Dépenses	Subvention	CEE	Total
retenues	accordée	-	obtenu
1 500 K€	600 K€		600 K€

Taux de soutien global : 40 %

Un premier échange suffit pour qualifier votre opportunité.

Nous vérifions ensemble le périmètre de l'investissement, le calendrier, les engagements à respecter et les prochaines étapes utiles pour sécuriser votre dossier.

Antoine RAVEROT

Consultant - Chargé d'Affaires

07 84 32 94 19 · araverot@okteo.fr

Montage · dépôt · suivi des dossiers de subvention